

PROJET RENF'HORT

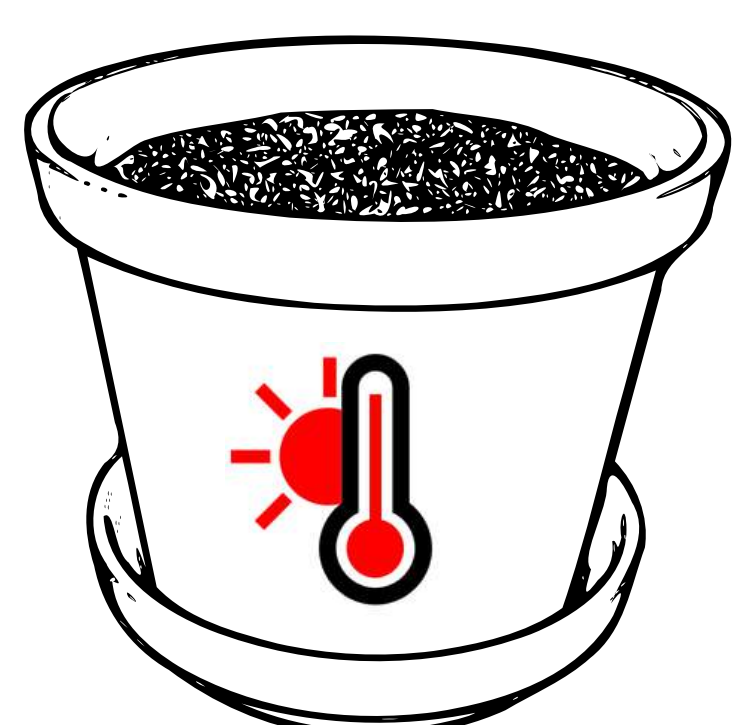
CONTEXTE

Changement climatique

- Diminution des ressources en eau
- Augmentation des épisodes de fortes chaleurs et de sécheresse

LEVIERS MIS EN PLACE

1 Maintien du confort thermique au niveau du substrat sur *Lagerstroemia indica*



Conteneurs étudiés

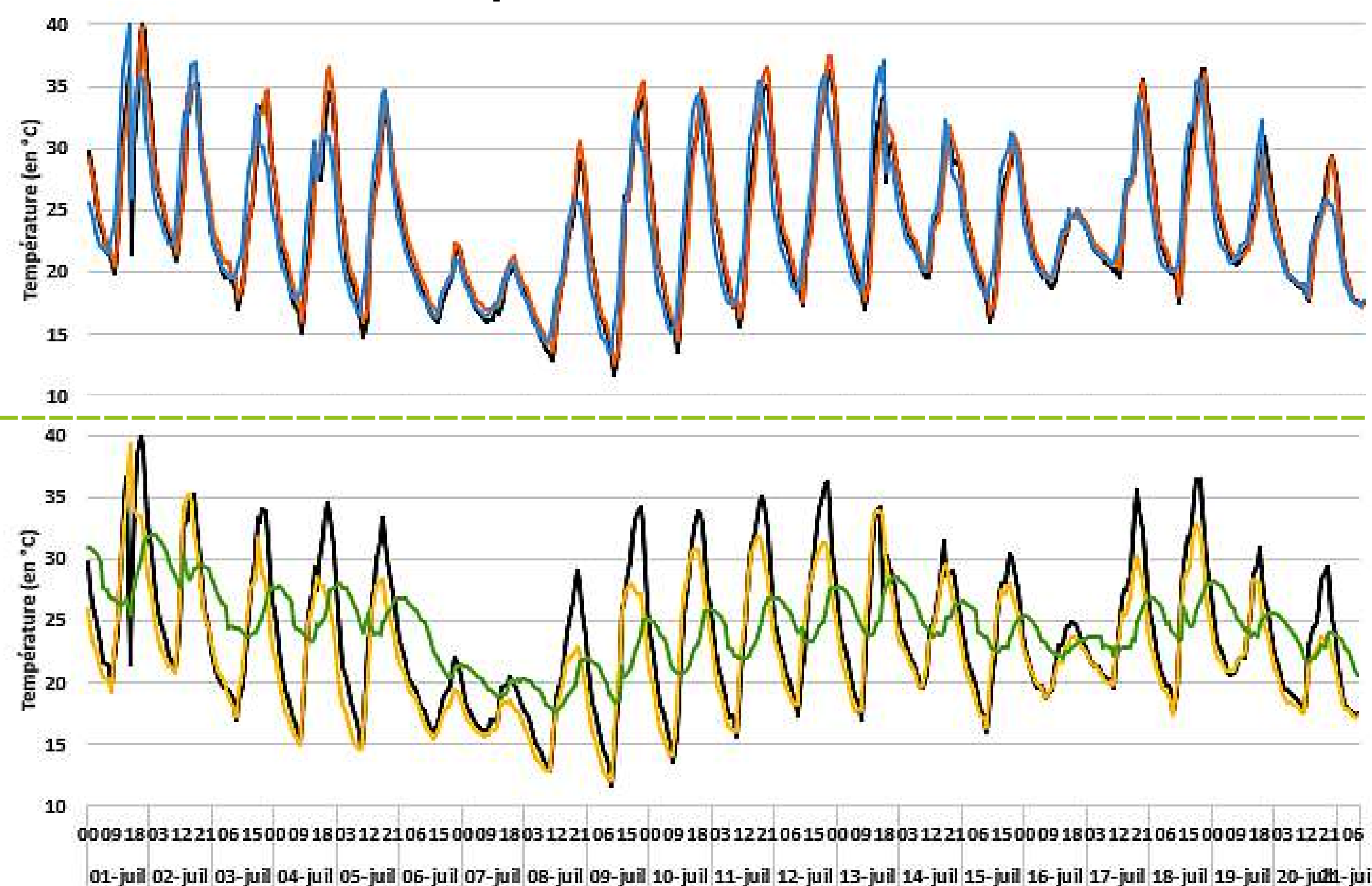
Blanc

ext. blanc/int. gris

Enterré dans des cailloux

Blanc sur bâche blanche

Température du substrat



Légende :

- Pot noir
- Pot gris
- Pot gris + chaux
- Pot enterré paillage
- Pot enterré cailloux



Les **conteneurs enterrés dans des cailloux** bénéficient d'une meilleure régulation de la température du substrat. Un meilleur enracinement est associé à cet itinéraire.

Un impact positif de la **chaux** (en recouvrement de la toile tissée noire) est également mis en évidence.

Etat d'avancement du projet :



Adaptation de la production horticole :

- Maintien des plantes dans un état de confort hydrique et thermique
- Endurcir les végétaux au stress hydrique

2 Endurcissement par restriction hydrique sur *Physocarpus opulifolius* sous abri



Différents types de restriction hydrique

Confort hydrique (M01) : seuil 53 %

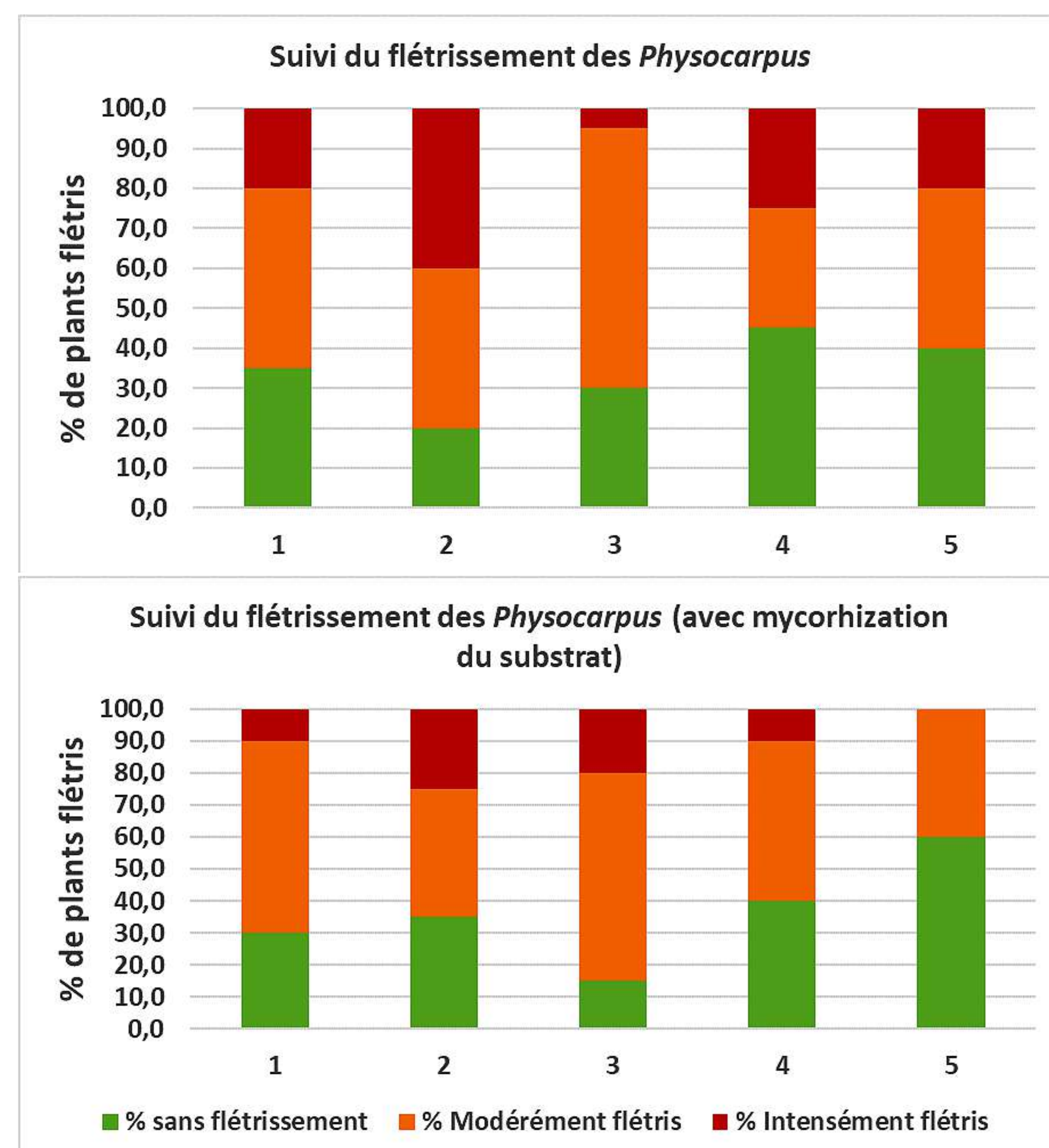
Stress intense et peu répété (M02)

Alternance endurcissement (seuil à 35% une fois par semaine) / confort hydrique (seuil à 53%)

Stress hydrique modéré et continu (M03, 4 et 5)
: 3 niveaux avec seuils à 41, 39 et 37%

Evaluation du renforcement :

- Arrêt de l'irrigation
- Mise en condition de stress hydrique



Niveaux de flétrissement



Pas de flétrissement



Modérément flétri



Intensément flétri

Après 3 mois d'endurcissement (mi-août) :

- les plants renforcés (M04 et M05) ont moins de plants impactés par rapport au témoin.
- % de plants présentant des feuilles intensément flétries semble moins important quand le substrat est mycorhizé.

Pour aller plus loin

- Plantation de plantes des différents itinéraires → Suivi du comportement jusqu'en 2026
- Systèmes de culture combinant les leviers
- Système d'ombrage

Avec le soutien financier de :



La responsabilité du Ministère chargé de l'Agriculture ne saurait être engagée.

En partenariat avec :



Poster réalisé par le CDHR Centre Val de Loire - Septembre 2025